### LA TRANSVERSALITÉ DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF:

# LE JUGE ADMINISTRATIF ET LES PROCÉDURES D'URGENCE



# INSCRIPTION

Le contentieux administratif imprègne directement ou indirectement toutes les autres matières du droit. L'illustration en est faite par les procédures d'urgence qui, à tout moment, peuvent intéresser tout praticien quel que soit son domaine d'activité principal.

Le présent colloque a été conçu pour à la fois permettre aux non spécialistes d'appréhender les bases des procédures d'urgence, et aux praticiens réguliers d'approfondir leur maîtrise en particulier par le partage des expériences des magistrats administratifs régulièrement en charge de ces contentieux.

BULLETIN D'INSCRIPTION  À: ORDRE DES AVOCATS - Maison de l'Avocat - 5 rue Rifle Rafle - 13100 AIX EN PROVENCE		
NOM, Prénom :		
Né le : / / à :	Département :	
Barreau:	/ Prestation de serment le : / /	
Adresse:		
Code Postal: Vill	e:	
Tél:	Fax:	
E-mail:		
RÈGLEMENT		
À l'ordre de l' INSTITUT MI	RABEAU	
	TARIF NORMAL: 75 € TARIF JEUNE B. et LISTE Dt DES ÉTRANGERS: 50 €	
INFORMATIONS PRAT	I Q U E S	
Lieu de la formation :	Hôtel de Maliverny 33 rue Emeric David 13100 Aix en Provence	
	Parkings conseillés : Parking Carnot ou Bellegarde	
Contact barreau:	Claire RUDLOFF, Ordre des Avocats Tél. 04 42 21 72 59	

E-mail: formation.ordreaix@avocatline.com

# PROGRAMME

9н00	Accueil café
9н30	Ouverture du colloque : propos introductifs
	<ul> <li>Monsieur Jean-Pierre RAYNE, Bâtonnier de l'Ordre</li> <li>Madame Laurence HELMLINGER, Présidente de la Cour Adm.d'appel de Marseille</li> <li>Monsieur Didier DEL PRETE, Avocat au Barreau d'Aix en Provence, Maître de conférences en droit public à Sciences-po Aix</li> <li>Monsieur François SUSINI, Avocat au Barreau d'Aix en Provence</li> </ul>
10н00	LE RÉFÉRÉ LIBERTÉ
	Modérateur : Didier DEL PRETE
	<ul> <li>Monsieur Michel LASCAR, Président du T. Administratif de Toulon</li> <li>Monsieur Christian BAILLON-PASSE, Avocat au Barreau de Marseille</li> </ul>
11н15	LE RÉFÉRÉ MESURES UTILES
	Modérateur : François SUSINI
	<ul> <li>Monsieur Philippe HARANG, Vice Président du T. Administratif de Marseille</li> <li>Monsieur Didier DEL PRETE, Avocat au Barreau d'Aix en Provence,</li> </ul>
12н00	Pause déjeuner (libre)
14н15	LE RÉFÉRÉ SUSPENSION
	Modérateur : Madame le Bâtonnier Andrée MINGUET
	<ul> <li>Monsieur Renaud THIELE, Magistrat à la Cour Adm. d'appel de Marseille</li> <li>Monsieur François SUSINI, Avocat au Barreau d'Aix en Provence</li> </ul>

#### LES RÉFÉRÉS ET LES CONTRATS ADMINISTRATIFS

Modérateur : Frédéric LOMBARD, Professeur en droit public et Directeur du Centre de Recherche Administrative

- Madame Ghislaine MARKARIAN, Présidente de la 3eme chambre du T. Adm.
- Monsieur Grégory MARCHESINI, Vice Président de l'Université et Maître de conférences HDR à l'Université de Toulon, Avocat au Barreau de Toulon

#### 17H00 Clôture du colloque

15н45